



# Echo de la Chaussée

www.lachapellechaussee.com

☎ 02 99 45 88 18

✉ mairie@lachapellechaussee.com

📘 mairielachapellechaussee

📍 intramuros

N° 268

Oct-21

vie municipale  
et  
intercommunale

cadre de vie

enfance  
&  
jeunesse

vie  
associative

## Agenda

Le mardi à 9h00 : messe en l'église

23 octobre : classes 0

16 novembre : conseil juridique Me DE MOY

11 novembre : cérémonie Armistice

19 novembre : pot convivial avec les associations

27 novembre : broyage végétaux

Tout le mois de novembre : exposition peinture à la Médiathèque des œuvres de « Tintin » PERRIGAULT

4 décembre : Téléthon

## Vie de la commune

### Inauguration du marché du 23 septembre

Vous avez été nombreux à répondre présent à notre invitation pour l'inauguration du marché communal et nous vous en remercions. Ce moment convivial fut apprécié par le plus grand nombre et nous a permis de pouvoir échanger avec vous autour d'un pot offert. Le temps a été avec nous et nous a permis de profiter de cette soirée.



Nous souhaitons pouvoir proposer plusieurs temps conviviaux sous différentes formes à travers ce rendez-vous qui commence à devenir incontournable pour bon nombre d'entre vous le jeudi soir. La commission marché se réunira régulièrement afin de faire vivre notre marché.

Prochaine animation : présence du Groupe chapellois Accap'elles le 21 octobre à 19h.



Merci à Hervé RENIMEL pour l'animation et à la boulangerie DESMARIEUX pour le pain et les brioches cuites au four à l'ancienne venant de St Brieuc des Iffs.



## La quasimodo

Une fois n'est pas coutume, cette année la Quasimodo a eu lieu en octobre et il a fait beau. Ce n'était pas gagné au vu du temps de la veille mais ce dimanche 3 octobre les coureurs et les spectateurs ont pu profiter du soleil en cette journée de fête. Pour la première fois un contre la montre de 9km a été proposé le matin en 3<sup>ème</sup> catégorie et une course sur circuit de 96 km l'après-midi pour cette même catégorie. Une course pour les cyclistes des Pass Open D1-D2 et Pass Open D3-D4 a débuté à 13h15.

L'installation des manèges en entrée de bourg a permis d'amener encore plus l'esprit de fête dans notre commune.

Un grand merci aux nombreux bénévoles (environ 80) qui ont œuvré tout le week-end pour que cette journée soit réussie. Merci également à tous les sponsors et à la municipalité pour leur soutien.



*Antoine LEVET, cycliste du club de Romillé et seul Chappellois engagé pour la Quasimodo a réalisé un très beau chrono au contre la montre et a terminé 13<sup>ème</sup> au classement.*

Le bureau du comité des fêtes

## Délibérations

### ZAC du Chemin Neuf

Ce projet d'aménagement qui doit permettre à la commune de mettre en œuvre sa politique de développement de l'habitat sur les prochaines années doit faire l'objet d'une concertation publique préalablement à l'approbation du dossier de réalisation. Elle sera mise en place par la société Viabilis Aménagement, aménageur de la ZAC courant décembre (date à confirmer). Nous vous tiendrons informés de ses modalités.

### Convention ALEC – Région

Afin de pouvoir bénéficier d'aide au titre des certificats d'économies d'énergie, le conseil municipal a approuvé la mise en place d'une convention de partenariat avec la Région Bretagne et l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat).

## Projet de travaux AFEL / chaudière bois au groupe scolaire

Dans le cadre d'une procédure simplifiée, le cabinet COUASNON LAUNAY, architecte a été désigné à l'unanimité par le conseil municipal pour préparer les dossiers d'avant-projet définitifs :

- pour un montant de 34 200€ (soit 9% du montant estimatif des travaux) pour le projet de restructuration et extension des locaux de la maison de l'enfance
- pour un montant de 6 600€ (soit 12% du montant estimatif des travaux) pour les travaux de chaudière bois.

## Cantine municipale

Pour rappel, une nouvelle tarification est mise en place depuis la rentrée de septembre 2021. Le prix du repas est de 4€ pour les chappellois et les habitants des communes qui ont accepté de signer la convention les engageant à prendre en charge les 1.85€ restant à la charge de la commune et de 5.85€ pour les habitants des communes ayant refusé cette convention. A ce jour, toutes les mairies concernées n'ont pas rendu réponse.

A partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, le portail famille sera effectif. Chaque famille va recevoir dans les prochains jours un mail avec le guide pour prendre en main ce nouvel outil numérique. Nous vous conseillons de le rendre effectif au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre afin d'être dans les temps pour les inscriptions du 8 novembre, jour de la rentrée. Les inscriptions/désinscriptions ne pourront se faire que par ce biais, il ne sera plus possible de passer par le secrétariat de mairie sauf cas d'urgence (maladie, évènement familial,...). Les personnes qui n'utiliseraient pas cet outil ne seront plus en mesure d'inscrire leurs enfants au service de cantine. De plus, une pénalité de 1€ sera attribué aux familles mettant leurs enfants à la cantine sans inscription ou prévenant d'une annulation ou inscription hors délai (72h) sans motif légitime.

Pour les personnes qui éprouveraient des difficultés à la mise en place du portail de famille malgré le guide fourni pourront se rapprocher de la mairie, nous pourrons proposer au besoin un accompagnement.

## Indemnisation frais kilométriques stagiaire

Le conseil municipal a approuvé la proposition d'indemniser les frais kilométriques d'Ophélie Minier, stagiaire à la Médiathèque.

## Convention de prêt entre les réseaux des bibliothèques du pays de Bécherel et la commune de Cardroc

La municipalité de Cardroc souhaite bénéficier d'une convention avec le réseau pour le prêt de livres aux élèves de l'école communale. Une réponse favorable leur a été apportée.

### Subventions écoles

Avec la crise sanitaire, les subventions habituellement versées à l'école publique pour les sorties de fin d'année n'ont pas été attribuées en fin d'année dernière. Les sorties ayant été organisées, la municipalité versera de manière rétroactive une somme de 200€ par classe soit 1600€ pour l'ensemble de l'école.

Comme chaque année, la municipalité versera 8.50€ par enfant à l'occasion des arbres de Noël des deux écoles de la commune.

### Mise en place de caméras vidéos

Le conseil municipal a approuvé par 13 voix pour et 2 abstentions la mise en place de caméras vidéos autour de la salle des sports et principalement vers le city stade et le skate park. Elles devraient être installées dans les semaines à venir, dans le respect de la législation en vigueur.

### Marché

Le marché tel qu'il est proposé actuellement procède d'une double dynamique. La première est de proposer aux Chapellois une offre complémentaire à celle des commerces actuels. C'est pour cette raison que ce marché a été mis en place après accord des commerçants de la commune. L'offre du marché doit être différente de celle des grandes surfaces locales et complémentaire des commerces Chapellois. C'est pour cela qu'on y retrouve des produits bio et/ou locaux en majorité. Viennent se greffer sur cela le pizzaiolo du jeudi, la galette saucisse, le poissonnier, le fromager et le traiteur. Vous pourrez également trouver la caravane de l'AFEL tous les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois.

Le second intérêt de ce marché est d'offrir un espace de convivialité où toutes les personnes peuvent échanger, prendre un verre au bar tout proche, voire manger sur place : c'est pour cela que des tables et bancs sont mis à la belle saison.

Quelques questions demeurent, le stationnement. La configuration de la commune fait qu'il n'est pas possible de faire stationner de très nombreuses voitures. Nous conseillons aux habitants du bourg de venir à pied et aux autres, de stationner au niveau des parkings de l'AFEL ou de l'école. Une remarque sur cela : 200 m, ce n'est rien comparé aux distances que l'on fait quand on va au supermarché ou allées commerciales ....

### Armistice

La cérémonie aura lieu le 11 novembre à 11h au Monument aux Morts.

### Incendie criminel skate park/multisport :

Un incendie d'origine criminelle a été perpétré sur la zone de sport endommageant un élément du skate park et une partie du multi-sport. C'est la seconde fois que cela se produit en quelques mois. Les dégâts sont lourds et se montent à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Les assurances vont prendre en charge une part conséquente des dommages et la commune va faire installer un réseau de caméras sur cette zone devenue sensible et ses abords.

Certes, des incivilités sur des équipements publics et la pose de caméras deviennent assez fréquentes dans certaines communes environnantes. Cependant, ce type de méfaits demeure rare sur ce type de structure destiné aux plus jeunes. Le dégoût face à ce délit est d'autant plus partagé que la démarche de mise en place de cet équipement avait réuni, outre les élus, de nombreux jeunes de la commune. D'ailleurs, la fréquentation de l'équipement prouve son utilité à tous, et, les principales victimes de cet acte sont nos enfants, nos adolescents.

Les auteurs de ces dégradations ne sont pas connus à cette heure. Une enquête est menée. Néanmoins, le maire tient à bien séparer deux notions, celle de responsabilité et celle de culpabilité. Peu importe pour le moment qui sont les coupables, ce qui est d'ores et déjà moralement condamnable sont les personnes, qui par leurs agissements, ont électrisé l'ambiance bon enfant qui régnait sur cet endroit. Ces personnes ont créé une ambiance délétère, de celle qui laisse croire à des esprits faibles que tout est permis. La mise en garde du mois de juin n'a pas été entendue. C'est bien dommage.

Pour l'heure, la partie non dégradée peut toujours être utilisée. La commune avance sur le dossier de remise en état et celui de la pose de caméras : cet équipement sera, n'en déplaise, à nouveau mis en état de fonctionner pour le bien du plus grand nombre.

Un reportage sur TV Rennes replay est accessible sur ce sujet.

**BROYAGE, PAILLAGE**  
RENNES MÉTROPOLÉ  
VOUS INFORME...

rien ne sert de  
**JETER**  
quand on peut  
**BROYER**

**OPÉRATION DE BROYAGE  
DES VÉGÉTAUX**

**À La Chapelle-Chaussée**

**Samedi 27 novembre**  
**10h30 - 12h30**

**Rue de Brocéliande**  
**Salle des sports**

Retrouvez toutes les dates sur :  
[dechets.rennesmetropole.fr](http://dechets.rennesmetropole.fr)

## Etat Civil

Bienvenue à

- Elena GARRIGUE née le 13/09, 15 rue des Genêts
- Maëlys GUILLOUX née le 26/09, 9 la Bellangerais



## EXPOSITION DE PEINTURE

Médiathèque La Passagère  
La Chapelle Chaussée

Du 3 novembre au 2 décembre 2021

L'ENFANT DE LA COMMUNE



TINTIN PERRIGAULT  
FETE SON  
100e ANNIVERSAIRE  
ET EXPOSE UNE PARTIE  
DE SES TABLEAUX

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 16h 00 – 18h 00  
Mercredi : 9h 30 – 12h 30 – 15h 00 – 18h 00  
Jeudi : 16h 00 – 18h 00  
Vendredi : 16h 00 – 18h 00  
Samedi : 9h30 – 12h 30

Médiathèque  
LA PASSAGÈRE

## Vie citoyenne

### Délais documents officiels

Chaque année, lors de la période estivale, le nombre de demande de titres (carte nationale d'identité et passeport) augmente de manière significative et par conséquent, les délais d'obtention des titres s'allongent. De manière générale, suite à cette période, les délais d'obtention d'un titre varient de 7 à 21 jours.

Cependant, cette année, les délais d'obtention d'un titre sont encore très élevés. Actuellement le délai d'instruction est d'environ 4 à 5 semaines à compter du recueil de la demande en mairie. Il faut y ajouter la production et l'acheminement du titre dans vos services. Ce nombre élevé de demande peut s'expliquer par différents facteurs dont notamment la sortie du confinement qui a entraîné un report des demandes et la mise en place de la nouvelle CNI. Pour rappel, notre mairie n'est pas équipée pour les nouveaux titres d'identité. Vous pouvez vous rendre à la mairie de Tinténiac ou autre mairie équipée.

### Ateliers « zéro déchets » de Rennes Métropole

La nouvelle programmation pour la saison 2021/2022 est connue. Vous pouvez la retrouver sur

<https://rennes.metropole.fr/zero-dechets-et-sy-mettait>

Ce sont des ateliers gratuits, pour les habitants de la métropole rennaise sont également proposés :

En présentiel (avec masque et pass sanitaire) ou en ligne ou sur inscription

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=48900>

### Baromètre vélo

Jusqu'au 30 novembre 2021, nous sommes collectivement appelés à contribuer et partager le baromètre des villes cyclables 2021 :

<https://barometre.parlons-velo.fr>.

A quoi ça sert ? le but de ce questionnaire est d'évaluer si vous vous sentez en sécurité lorsque vous faites du vélo et si des mesures suffisantes sont prises pour améliorer vos conditions de déplacement.

### PHARMACIE DE GARDE ☎ 3237

- ✚ **23-24 octobre** : St Meen le Grd, 9 place du Général, 02.99.09.60.04 :
- ✚ **30-31 octobre** : Gaël, 19 Pl du Monument, 02.99.07.72.19
- ✚ **6-7 novembre** : Pleumeleuc, 9 tue Pasteur, 02.99.07.18.74
- ✚ **20-21 novembre** : Montaubant de Bretagne, 25 rue du Général de Gaulle, 02.99.06.53.94
- ✚ **27-28 novembre** : Romillé, 14 Perronay, 02.99.23.24.56
- ✚ **4-5 décembre** : Bréteil, 12 rue de Rennes, 02.99.06.01.62
- ✚ **10-11 décembre** : Montauban de Bretagne, 52 rue de Rennes, 02.99.06.40.81

## Nos commerces

### Epicerie Chapelloise

La rôtisserie grillera vos poulets tous les samedis à partir du 16 octobre. Retour des huîtres de Cancale le 15 octobre

N'hésitez pas à commander directement à l'épicerie ou au 09.66.03.76.40. A très bientôt

### Boulangerie DESMARIEUX

La boulangerie de la commune recherche un boulanger et un pâtissier H/F, 35h / 40h par semaine, poste libre de suite.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au 09.71.40.73.88 ou déposer un CV et lettre de candidature à [boulangerie.desmarieux@gmail.com](mailto:boulangerie.desmarieux@gmail.com)

### DEZEMERY Anne-Sophie, APICULTRICE ELEVEUSE et RECOLTANTE

Apicultrice Professionnelle à Cardroc (Statut MSA Exploitante à titre principal), Anne-Sophie recherche à acheter un terrain pour implanter son futur hangar / Miellerie / Rucher pédagogique afin de poursuivre son activité de Production de Miels et Produits de la ruche.

Superficie recherchée : 3000 – 5000 m<sup>2</sup> < 1 Ha.

Elle étudiera tout type de proposition.

Contact : Anne-Sophie Dezemery,  
Siret 84325633000013. Téléphone : 07.60.36.02.86  
e-mail : [lesruchersdannesophie@gmail.com](mailto:lesruchersdannesophie@gmail.com)



## Médiathèque

### Stagiaire Médiathèque

La Passagère accueille une stagiaire, Ophélie Minier, étudiante en licence professionnelle « Métier du Livre » documentation et bibliothèque à l'Université de RENNES 2. Elle participera d'octobre à avril à la vie de la Passagère. Qu'elle soit la bienvenue!



La médiathèque sera exceptionnellement fermée le 20 novembre 2021 en raison du vernissage de l'exposition consacrée à « Tintin » Perrigault.

## Belle histoire

Le 22 septembre 1979, Léone et Alain se marièrent. C'était à l'automne de l'année 1981, Léone retirait les mauvaises herbes de son jardin et les débarrassait sur le tas du fumier du voisin. Et ce jour, elle s'aperçut, qu'elle venait de perdre son alliance. Ne pensant jamais la retrouver, elle acheta une autre alliance afin de la remplacer comme symbole de leur mariage.

Patrick et Sylvain, membre de l'association BZH NET ont eu l'autorisation d'aller sur une parcelle de terre afin de retirer tous les métaux indésirables. Début Août, le champ venait d'être déchaumé Patrick est intervenu seul sur la parcelle. Il sortit à environ 15 cm de profondeur une bague en or. Sa première ! Celle-ci, était gravée, et après quelques recherches le propriétaire a été retrouvé. La bague a voyagé plus de 500 mètres, elle est passée du jardin au tas de fumier du voisin et du fumier au champ, puisque celui-ci avait été étalé. L'alliance est restée 40 ans en terre.

Patrick et Sylvain sont allés remettre cette alliance en main propre à sa propriétaire. Ils ont été très bien accueillis, merci à ces personnes. Et grâce à la découverte de Patrick, après 40 ans, il a fait un couple heureux et ravi de retrouver l'alliance de leur union.

Une histoire qui finit bien.

Pour information, l'association intervient gratuitement. Ils sont en recherche de parcelles ou prés afin de pratiquer leur loisirs. Ils retirent tous les ferreux (alu, plomb, cuivre etc...) et remettent tous les objets retrouvés aux propriétaires.



## Embellissement communal

Vous allez pouvoir voir dans la commune de nouveaux panneaux installés dans le but de sensibiliser les habitants aux nouvelles manières de gérer les végétaux en ville. Nous vous invitons à prendre connaissance des informations indiquées. Une phase expérimentale sera mise en place rue de Brocéliande : graines et petites plantes vivaces à semer par les services techniques et les habitants eux-mêmes comme des graines de roses trémières par exemple.

### Mairie et Elus

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, s'adresser en mairie.

### Prochain Echo

Merci d'envoyer vos articles pour le :

**8 novembre 2021**

**Comité de rédaction :**

Pascal PINAULT, Jean-Marc BUAN, Arnaud RUDELLE,  
Frédéric GLOAGUEN, Cécile JANVIER

## Associations

### Journée Méditation ZEN le 14 novembre

A la Chapelle Chaussée hôtel Hire. Pour les débutants : apporter des vêtements amples et de couleur sombre. Tarif : 25 €. Arrivée le samedi, 18h00, zazen à 20h30. Départ le dimanche, 19h30. Renseignements et inscriptions : 07 81 94 79 40 - 06 44 83 71 87. (Si vous avez besoin d'un transport d'une gare ou d'une station de bus, veuillez nous le mentionner à l'inscription)

### Ecole de musique du SIM : Année scolaire 2021 – 2022.

Il reste quelques places dans les activités suivantes :

Chorales enfants (de 7 à 11 ans) : 30 € pour l'année  
- Langan : le mercredi de 9h30 à 10h15 à l'école publique et Tinténiac : le jeudi de 17h15 à 18h00 (Locaux du SIM)

Chorales adultes : 50 € pour l'année (pass sanitaire obligatoire)

- Tinténiac : « Voix Si Voix La » le jeudi de 18h00 à 19h30. (Locaux du SIM), Romillé : « A Travers Chants » le jeudi de 20h00 à 21h30 au collège Jacques Prévert.

Pour les plus jeunes :

- Jardin musical (pour les enfants de 5 ans) : 130 € pour l'année.

- Eveil musical (pour les enfants de 6 ans) : 160 € pour l'année.

Règlement possible en 1, 3 ou 9 fois.

Cours assurés : le mercredi matin sur Langan, le mercredi après-midi sur Mesnil-Roc'h (St Pierre de Plesguen) et Combourg, le samedi matin sur Tinténiac

### ACLCL Volley

Votre club ACLCL espère que vous vous portez tous et toutes bien. Merci à vous de nous avoir suivi et soutenu l'année dernière. Nous espérons vous avoir à nos côtés en cette nouvelle année 2021-2022.

Les exploits de nos volleyeurs français aux JO de Tokyo offrent de nouvelles perspectives au volley français et nous espérons bien profiter de cette dynamique pour recruter de nouveaux joueurs !

Dans le cadre de l'UGS VEGA (rapprochement entre ACLCL et Guipel) voici la liste des équipes engagées cette saison :

- Pour l'ACLCL, nous avons : 2 équipes M11 mixte 2x2, 1 équipe M13 mixte 4x4, 1 équipe M15 féminine 4x4, 1 équipe M15 mixte 4x4, 2 équipes M18 féminines en Honneur et Excellence en 6x6, 1 équipe Régionale féminine et 1 équipe Compèt'Lib en 6x6. Les équipes M18 F et Régionale Féminine font partie de l'UGS.

- Pour Guipel, nous avons : 5 équipes M11 mixte 2x2, 1 équipe M15 masculine 4x4, 1 équipe M18 masculine en Honneur en 6x6, 1 équipe Régionale masculine et 2 équipes Compèt'Lib en 6x6 et 1 équipe Compèt'Lib en 4x4

Les équipes M15 M, M18 M et Régionale Masculine de Guipel font partie de l'UGS.

Nouveauté de cette année : une section baby volley s'est ouverte à Guipel pour les enfants de moins de 7 ans. Les entrainements ont lieu les samedis de 11h30 à 12h30.

Les championnats vont reprendre très vite avec un début mi-octobre pour les détentees et après les vacances de la Toussaint pour tous les autres.

Cette année, afin de préparer la saison, des tournois « retour en salle » sont organisés pour les équipes jeunes et séniors. Nos M18 et M15 participeront donc à 1, voire 2 plateaux d'ici les vacances d'octobre.

Pour cette nouvelle saison l'AG du club s'est tenue le 1<sup>er</sup> Octobre. A notre grand regret, hormis le bureau et quelques autres personnes, aucun adhérent / parent ne s'est présenté. Nous avons cependant tout de même procédé à la réélection des membres sortants du bureau (voir photo ci-contre, 2 absents ce jour).



Autre bonne nouvelle, nous avons le grand plaisir d'accueillir **Lola Masson** en tant que **volontaire en service civique** pour une durée de 8 mois. Étudiante à l'Université Rennes 2 en STAPS, elle interviendra dans le cadre de l'UGS sur les clubs ACLCL et Guipel afin d'aider à promouvoir le volley et développer l'UGS. Pour cela, différentes missions lui seront confiées tout au long de l'année, parmi lesquelles : l'accompagnement des équipes à l'entraînement et en compétition, des opérations en milieu scolaire, la recherche de sponsors et de partenaires pour soutenir l'UGS, des actions de communications ainsi que d'autres tâches ponctuelles.



Enfin, comme chaque année, votre club organise différentes actions : **l'opération calendrier** prévue pour la fin d'année est en cours, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution. La fameuse **vente de Gavottes** se déroule actuellement. Nous avons besoin de vous tous, donc n'hésitez pas à demander des bons de commande au bureau ou aux adhérents si vous voulez en profiter ! **L'opération croissant** se tiendra quant à elle début avril. Vous retrouverez les dates de ces actions ci-dessous. Sportivement, votre Club ACLCL

### APE- Ecole du Chemin Neuf

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre. Bienvenue à Solenn DUGUE et Carole BROCHARD qui rejoignent l'équipe pour cette nouvelle année que l'on espère pleine de projets.



Après notre braderie qui s'est déroulée le 17 octobre, nous proposons à l'ensemble des habitants une vente de sapin. En partenariat avec la pépinière Coloflore de la Bouexière, les sapins Nordmann seront livrés le 4 décembre matin sur le parking de l'école publique. Vous pouvez commander jusqu'au 12 novembre En nous envoyant un mail à [ape.cheminneuf@gmail.com](mailto:ape.cheminneuf@gmail.com).

- 100/125cm à 18€
- 125/150 cm à 23€
- 150/175 cm à 26€
- 175/200 cm à 31€
- 200/250 cm à 35€



### Fête du Patrimoine



Le 26 septembre, l'association Culture et Patrimoine a œuvré pour vous faire faire un voyage au temps de la Révolution. Une rétrospective du spectacle proposé en 2019, une exposition des loups, la découverte d'objets insolites, des photos d'antan, la fabrication de beurre, un jeu de piste des croix de la commune, le menuet, concours de dessin, lectures de contes, visite de l'église ... autant d'activités qui ont rythmées cette journée.

Merci à tous les bénévoles de cette association qui animent ainsi notre village et valorisent notre patrimoine.

### Téléthon

La Quasimodo à peine terminée que le Comité des fêtes travaille sur l'organisation du Téléthon le samedi 4 décembre. Le programme vous sera communiqué dès sa finalisation. Nous vous rappelons que la collecte de piles en faveur du Téléthon est possible toute l'année, vous pouvez les déposer à la Médiathèque.

Nous invitons l'ensemble des associations de la commune à nous contacter s'ils veulent se joindre à nous pour l'organisation du Téléthon.



### ASR Romillé

Voici le programme des vacances d'automne (inscription en ligne [asromille.jimdo.com](http://asromille.jimdo.com))

#### Du 25 au 29 octobre 2021

- **Stages Football** (Football, Futsal, Tennis de table...) à Romillé – Terrain synthétique + salles (ouverts aux licencié·e·s et non licencié·e·s de 9h30 à 17h. tarifs modulés de 15€ à 30€ par jour si licenciés ou non, habitants les 5 communes ou non)  
Féminines : 25/10 – U11F +U13F (2009 à 2012) ; 26/10 – U15F +U18F (2004 à 2008) ; 27/10 – U8 et U9F (2013+2014)  
Garçons : 25/10 et 26/10 – U11G (2011+2012) ; 27/10- U8 et U9G (2013+2014) ; 28/10+19/10 – U13 (2009+2010)

Prévoir un pique-nique, les goûters sont offerts

- **Animation sportives** (tir à l'arc, escrime, athlétisme...) *gratuit pour les 5 communes partenaires, 10€ hors 5 communes*  
27/10, 10h à 12h30 pour les 9-12 ans : Tir à l'arc, Biathlon,... à Langan  
27/10, 14h à 16h30 pour les 9-12 ans : Tir à l'arc, Biathlon,... à Romillé  
28/10, 14h à 16h30 pour les 6-8 ans : tir à l'arc, biathlon,... à Romillé  
28/10, 20h à 21h30 pour les familles : soirée multisports à Romillé

#### Du 2 au 5 novembre 2021

- **Animations sportives** (Escrime, Bumball, Handisport,...).  
*Gratuites sauf Aquamalo pour les habitants des 5 communes partenaires – 10€ hors 5 communes*  
2/11, 10h à 12h30 pour les 6-8 ans : escrime, Bumball,... à Romillé  
2/11, 14h à 16h30 pour les 9-12 ans : escrime, Bumball,... à Romillé  
4/11, 10h à 12h30 pour les 6/8 ans : hockey, Kinball à La Chapelle Chaussée  
4/11, 14h-16h pour les 9-12 ans : Hockey, Kinball,... à La Chapelle Chaussée  
5/11, 10h à 12h30 pour les 6-8 ans : découverte handisport à Romillé  
5/11, 13h30 à 18h pour les 9-12 ans : sortie Aquamalo ( de 13€ ) 20€)

**PERRIGAULT Célestin dit « Tintin »**, Né le 17 novembre 1921 à La Chapelle-Chaussée Sa mère mourut peu après sa naissance. Son père, ferblantier-zingueur-quincailler, d'opinions radicales-socialistes, se remaria vers 1925 et décéda en 1934. Célestin fut élevé par sa mère adoptive. Il entra à l'École normale d'instituteurs de Rennes en 1938. Titulaire du brevet supérieur, après son stage de janvier 1941 à juillet 1941 à Huelgoat dans les monts d'Arrée, il fut nommé instituteur à Locmaria-Berrien, commune voisine. Dans cette région du centre Bretagne, la Résistance communiste fut très forte. En 1943, il adhéra au Parti communiste clandestin et s'engagea dans la Résistance dans le détachement Francs-Tireurs et Partisans Français « Docteur Jacq », du nom du dirigeant communiste finistérien fusillé à Châteaubriant. Au moment de l'insurrection, en juillet et août 1944, il fit partie du maquis de Berrien. Après la libération d'Huelgoat, il devint lieutenant FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) engagé volontaire pour la durée de la guerre. Il reçut la croix de guerre 1939-1945.



Il se maria en décembre 1942 à Huelgoat avec Yvonne Dual, née le 3 septembre 1925 à Berrien. résistante. puis militante de diverses organisations. dont l'Union des femmes françaises (trésorière départementale). Elle décéda le 13 juillet 2013 à Combourg (Ille-et-Vilaine). Ils eurent trois filles.

Affecté comme officier des sports en mai 1945 à Quimper, démobilisé en septembre 1945, Tintin Perrigault reprit son poste à Locmaria-Berrien puis, en septembre 1946, il obtint sa mutation à Plouyé.

Il adhéra à la fin de 1943 au Parti Communiste Français et aux Jeunesses communistes l'année suivante. Membre du comité de la fédération de l'Union de la jeunesse républicaine de France de 1945 à 1947, il fut secrétaire de la cellule communiste et membre du comité de la section communiste de Locmaria-Huelgoat. Élu conseiller municipal de Plouyé en 1947, il démissionna deux ans plus tard en raison de son départ pour Rennes.

En septembre 1948, il fit partie de la rédaction du quotidien progressiste *Ouest-Matin* qui rayonnait sur les départements de l'Ouest, Loire-Atlantique comprise. Il apprit sur le tas son nouveau métier de journaliste. Il couvrit de 1948 à 1952 la rubrique sociale, suivant les conflits ouvriers de Saint-Nazaire et de Brest. Il reprit en septembre 1952, un poste dans l'enseignement en Ille-et-Vilaine à Guignen, à Noyal-sur-Seiche, puis à Rennes. Il s'engagea immédiatement dans la vie syndicale. Élu au conseil syndical de la section départementale du SNI (Syndicat National des Instituteurs), il siégea dans la minorité. Il dirigea la section à partir de décembre 1963 pendant une décennie. En 1972, en tête de la liste qui l'emporta, réélu secrétaire, il démissionna peu après. Il fut entre 1956 et 1966 membre du Comité départemental d'action laïque.

Devenu PEGC (Professeur d'Enseignement Général de Collège), il fut le responsable académique du SNI-PEGC pour les questions du personnel des CEG (Collège d'Enseignement Général) de 1972 à 1976.

Pendant cette période, il siégea comme délégué du personnel à la commission administrative paritaire départementale, au comité technique paritaire départemental. Il laissa la direction du conseil académique « Unité et Action » homogène en 1976.

En 1962, reçu au CAPCEG (Certificat d'Aptitude au Professorat en Collège d'Enseignement Général), il devint professeur de français au collège public de Janzé. Nommé en 1972 sous-directeur faisant fonction de principal au collège de Janzé, il devint en 1976 principal du collège de Bégard dans les Côtes-du-Nord où il termina sa carrière professionnelle. En 1979, il prit sa retraite en Ille-et-Vilaine aux Iffs puis à Tinténiac depuis 2003.

Il fut aussi, entre 1956 et 1966, membre du comité directeur départemental des amicales laïques dans le cadre de la Fédération des œuvres laïques, membre du comité directeur du cercle Paul-Bert de Rennes et militant du Mouvement de la Paix.

Secrétaire de la cellule des instituteurs communistes à Rennes au milieu des années 1970, il fut membre du comité de la fédération communiste de 1968 à 1971. Responsable départemental du Mouvement de la Paix, membre du comité départemental de France-URSS, il était aussi secrétaire départemental de France-République démocratique allemande. Il fut candidat au Conseil général dans le canton de Bécherel en 1956, en 1961 et en 1985, il figura sur la liste « d'union démocratique » aux élections municipales de Rennes en 1965.

Après son départ à la retraite, toujours militant du PCF, il devint membre du conseil d'administration de la section départementale de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale jusque dans les années 1990. Il continuait à militer aussi au Mouvement de la Paix, à France-URSS et France-RDA, à l'Association républicaine des anciens combattants et à l'Association nationale des anciens combattants résistants.

A Tinténiac, il écrivit pour sa famille ses souvenirs en trois volumes « Au fil des notes », « La fronde et la sten », « Propos en l'air », collabora au bulletin intercommunal *Le Lavoir*. Il reprit la peinture et ses œuvres peintes furent exposées au Centre culturel en avril 2013. Il fut décoré chevalier de la Légion d'honneur en 2018, à l'occasion de la commémoration de la libération de Rennes en 1944.

Extrait de la revue "le Maitron Dictionnaires biographiques du Mouvement Ouvrier"

**Retrouvez une exposition consacrée à « Tintin » Perrigault à l'occasion de son 100<sup>ème</sup> anniversaire à la Médiathèque tout le mois de Novembre**

# Questionnaire Epicerie Chapelloise

Dans le cadre de la reprise prochaine de l'épicerie par un nouveau propriétaire, ce dernier souhaiterait connaître les besoins et envies des chapellois afin de satisfaire aux mieux la population locale. Nous vous proposons alors de répondre à ce questionnaire et de le remettre soit à l'épicerie soit dans la boîte aux lettres de la mairie.

- Seriez-vous intéressé par de la vente de viande sous vide issue de producteurs locaux ? oui  non

- Seriez-vous intéressé par une offre de produits en vrac ?  
oui  non

- Si oui, quels types de produits ?

Légumes secs  féculents  farine, sucre,...  fruits secs  
 céréales  épices    autre : .....

Seriez vous intéressé par une gamme de cosmétique éco-responsable ? oui  non

Serez vous prêt à accepter une augmentation des prix pour ces produits de qualité et locaux et respectueux de l'environnement ?  
oui  non

Seriez-vous intéressé par un programme de fidélité ?  
oui  non

Seriez-vous intéressé par une offre de commande à distance de type click&collect ? oui  non

Quel autre type de produit pourrait vous intéresser ?  
.....

Auriez vous des remarques ou suggestions ?  
.....

